



REGLEMENT ET FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE LA ROSE DES VENTS

La bibliothèque ne fonctionne que dans le cadre scolaire . De ce fait, elle est réservée aux enfants scolarisés à l'école la Rose des Vents à Courtenay. Les livres prêtés appartiennent à l'école.

La fréquence d'emprunt et les horaires sont déterminés par l'équipe enseignante en accord avec les bénévoles de l'équipe de la bibliothèque.

Chaque élève peut emprunter **UN** livre par période de prêt et le ramener chez lui.

Il doit le rendre en classe dans la caisse prévue à cet effet au plus tard la veille du « jour de bibliothèque ».

En cas de non retour du livre prêté, l'enfant ne pourra pas emprunter un nouveau livre et devra attendre le prochain « jour de bibliothèque » pour ce faire.

Afin de faciliter la recherche éventuelle du livre oublié, un petit mot est remis à votre enfant avec le titre du livre oublié.

Un livre reste un objet fragile et représentant un certain coût, nous demandons donc aux parents d'aider leurs enfants à en prendre soin.

Si l'enfant ou ses parents constatent que le livre est abîmé, merci de ne pas le réparer mais de le signaler lors de son retour aux bénévoles (pour les enfants de maternelles vous pouvez nous mettre un post-it sur le livre).

Nous vous souhaitons de bons moments de lecture partagée.

L'équipe de la bibliothèque

Contact bibliotheque.larosedesvents@gmail.com
<http://bibliotheque-scolaire-larosedede.jimdo.com>

